



CONVENTION ENTRE SOCIÉTÉS ASSOCIÉES POUR ATTRIBUER LE TRAITEMENT OU SALAIRE D'EMPLOYÉS DÉTERMINÉS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL (RS&DE)

- Ce formulaire est à l'usage des sociétés associées et sert à attribuer des dépenses engagées pour le traitement ou salaire d'un employé déterminé aux fins de la RS&DE, comme le prévoit le paragraphe 37(9.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (LIR)*. Dans certains cas, le paragraphe 37(9.5) de la *LIR* peut considérer un particulier ou une société de personnes comme une société associée.
- Selon le paragraphe 37(9.3) de la *LIR*, le montant qui peut être demandé comme dépense de RS&DE pour le traitement ou salaire d'un employé déterminé est le montant qui est réparti entre les sociétés associées. Ce montant ne doit pas excéder cinq fois le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) de l'année civile dans laquelle l'année d'imposition prend fin. Le MGAP est établi annuellement selon le *Régime de pensions du Canada*. Par exemple, le MGAP pour 2008 est de 44 900 \$ et de 43 700 \$ pour 2007. Le montant maximum de traitement ou salaire qui peut être déduit pour un employé déterminé à titre de dépense de RS&DE pour l'année d'imposition 2008 est donc de 224 500 \$ (5 × 44 900 \$) et de 218 500 \$ (5 × 43 700 \$) pour 2007.
- Si une personne est un employé déterminé de deux ou de plusieurs sociétés associées pendant moins de 365 jours d'une année d'imposition, le traitement ou salaire maximum est calculé au prorata du nombre de jours où cette personne était un employé déterminé.
- Vous devez remplir ce formulaire pour chaque année d'imposition où vous faites une attribution de traitement ou salaire d'un employé déterminé et les déduisez à titre de dépenses de RS&DE. Chaque société associée doit produire avec sa déclaration de revenus un exemplaire dûment rempli du formulaire ainsi qu'une copie certifiée de la résolution des administrateurs autorisant la convention, ou une résolution des administrateurs déléguant l'autorité à un agent autorisé de chaque société signée par les agents autorisés désignés de chaque société. La résolution des administrateurs sera en vigueur pour les années subséquentes jusqu'à ce qu'elle soit annulée.
- Lorsque deux sociétés sont détenues par un actionnaire unique, un tel transfert signé par les agents autorisés de chaque société sera accepté à condition qu'une confirmation écrite de l'actionnaire soit jointe au formulaire T1174 et indique qu'il est l'unique actionnaire des deux sociétés et qu'il a autorisé le transfert des dépenses admissibles d'une société à l'autre. La résolution des administrateurs autorisant la conclusion de la convention ne sera pas requise.
- Veuillez annexer les feuilles supplémentaires s'il y a plus de quatre sociétés associées mises en cause dans l'attribution. Par ailleurs, remplissez des formulaires distincts s'il y a plus de deux employés déterminés qui sont visés par l'attribution.
- Un employé déterminé, dans une année donnée, comprend un employé qui a un lien de dépendance avec l'employeur ainsi qu'un employé qui possède directement ou indirectement, à une date quelconque de l'année, 10 % ou plus des actions émises d'une catégorie quelconque de capital-actions de l'employeur ou de toute société qui est liée à l'employeur.

Avez-vous soumis une copie des résolutions des administrateurs dans une année précédente? Oui Non Si *non*, lire le 4^e point ci-dessus.

Il est convenu d'attribuer le traitement ou salaire d'employé(s) déterminé(s) comme suit, pour les dépenses de RS&DE pour l'année d'imposition 20__

Nom de l'employé déterminé			Numéro d'assurance sociale (NAS)	
Nom de la société associée	Numéro d'entreprise	Signature d'une personne autorisée	Dépenses de traitement ou salaire pour la RS&DE engagées pour l'employé déterminé	Attribution de traitement ou salaire pour la RS&DE (max. : 5 × MGAP)
			\$	\$
Total du traitement ou salaire de l'employé déterminé pour toutes les sociétés associées			\$	\$

Nom de l'employé déterminé			Numéro d'assurance sociale (NAS)	
Nom de la société associée	Numéro d'entreprise	Signature d'une personne autorisée	Dépenses de traitement ou salaire pour la RS&DE engagées pour l'employé déterminé	Attribution de traitement ou salaire pour la RS&DE (max. : 5 × MGAP)
			\$	\$
Total du traitement ou salaire de l'employé déterminé pour toutes les sociétés associées			\$	\$